



Histoire et Analyses des Relations Internationales et Stratégiques

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations Internationales et des Etudes Stratégiques Africaines (ASRIESA)



HARIS DECEMBRE 2024

N°15

Editée par le Laboratoire d'Histoire des Relations Internationales, des Études Stratégiques et Politiques (LAHRIESPO)

Université Alassane OUATTARA

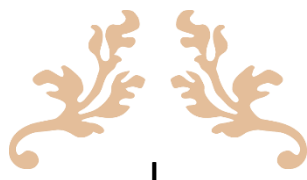
ISSN: 2709-5053

Histoire et Analyses des Relations
Internationales et Stratégiques
(HARIS)

N°015 Décembre 2024

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations
Internationales et des Études Stratégiques Africaines (ASRIESA)

ISSN: 2709-5053



Indexations internationales



<https://reseau-mirabel.info/revue/19498/Haris>



TOGETHER WE REACH THE GOAL

<https://sjifactor.com/passport.php?id=23388>

auréHAL
accès aux données
de référence de HAL

<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/224412>



Administration de la Revue

Directeur Scientifique :

Professeur M'BRA EKANZA
Simon-Pierre (Professeur
Emérite du CAMES,
Université Félix Houphouët-
Boigny)

Directeur de Publication :

CAMARA Moritié (Professeur
Titulaire d'Histoire des
Relations Internationales,
Université Alassane Ouattara,
Côte d'Ivoire)

Directeur de Rédaction :

KOUAKOU N'DRI Laurent
(Maître de Conférences
d'Histoire des Relations
Internationales, Université
Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire)

Coordonnateur de

Publication : SILUE Nahoua
Karim (Maitre-assistant
d'Histoire des Relations
Internationales, Université
Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire)

Trésorière : YAO Elisabeth
(Maître-assistante en Histoire
économique, Université
Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire)

Chargés de diffusion : KEWO

Zana (Maitre-Assistant
d'Histoire des Relations
Internationales, Université
Péleforo Gon Coulibaly, Côte
d'Ivoire),

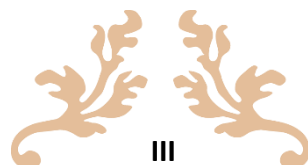
KPALE Boris Claver (Maitre-
Assistant d'Histoire des
Relations Internationales,
Université Alassane Ouattara,
Côte d'Ivoire)

Webmaster : Kouakou
Kouadio Sanguen (Assistant
Département de
Mathématique et
Informatique, Université
Alassane OUATTARA)

Éditeur : Laboratoire
d'Histoire des Relations
Internationales, des Études
Stratégiques et Politiques
(LAHRIESPO), Université
Alassane OUATTARA)

Website : <http://www.revue-haris.org>

Courriels : cerriua01@gmail.com / asriesa2012@gmail.com



Comité Scientifique

-M'BRA EKANZA Simon-Pierre, Professeur Titulaire d'Histoire, Professeur Emérites du Cames (Université Félix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)

-KOULIBALY Mamadou, Professeur agrégé d'Economie, (Université Félix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)

-Abdoulaye BATHILY, Professeur Titulaire d'Histoire (Université Cheick Anta Diop-Sénégal)

-Jean-Noël LOUCOU, Professeur d'Histoire Contemporaine (Université Félix Houphouët-Boigny Côte d'Ivoire)

-KOUI Théophile, Professeur Titulaire Etudes Ibériques et Civilisations Latino-Américaines (Université Félix Houphouët-Boigny Côte d'Ivoire)

-Francis AKINDES, Professeur Titulaire de Sociologie (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)

-ALLADAYE Comlan Jérôme, Professeur Titulaire d'Histoire (Université d'Abomey-Calavi - Benin)

-SAADAOUI Ibrahim Muhammed, Professeur d'Histoire Moderne et Contemporaine, Université de Tunisie. President de la Tunisian World Center for Studies, Research, and Development et de la Tunisian-Mediterranean Association for Historical, Social and Economic Studies -Tunisie)

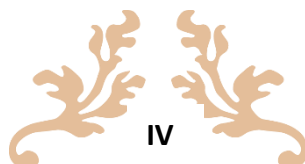
-Ousseynou Faye, Professeur Titulaire d'Histoire (Université Cheick Anta Diop-Sénégal)

-Samba Diakité, Professeur Titulaire de Philosophie (Université Alassane Ouattara- Côte d'Ivoire)

-Esambu Matenda -A- Baluba Jean - Bosco Germain, Professeur en Relations Internationales. (Université de Lubumbashi-République Démocratique du Congo)

-ASSI-KHAUJIS Joseph Pierre, Professeur Titulaire de Géographie (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)

-GBODJE Sékré Alphonse, Professeur Titulaire d'Histoire Politique (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)



Comité de Lecture

-BATCHANA Essohanam, Professeur Titulaire d'Histoire contemporaine (Université de Lomé - Togo)

-AKROBOU Agba Ezéquier, Professeur Titulaire d'Etudes Ibériques et Civilisations Latino-Américaines (Université Félix Houphouët-Boigny-Côte d'Ivoire)

-CAMARA Moritié, Professeur Titulaire d'Histoire des Relations Internationales. (Université Alassane Ouattara- Côte d'Ivoire)

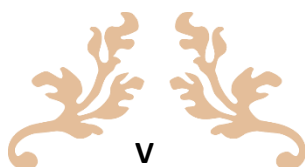
-GUESSAN Benoit, Professeur Titulaire d'Histoire des Relations Internationales (Université Félix Houphouët-Boigny -Côte d'Ivoire)

-N'Guessan Mohamed, Professeur Titulaire d'Histoire Politique (Université Félix Houphouët-Boigny -Côte d'Ivoire)

-Ernest YAOBI, Maître de Conférences d'Histoire des Religions (Université Félix Houphouët-Boigny-Côte d'Ivoire)

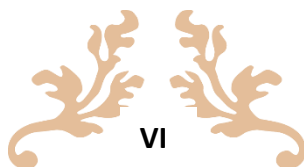
-GOLE Antoine, Professeur Titulaire d'Histoire économique (Université Alassane OUATTARA- Côte d'Ivoire)

-BAMBA Abdoulaye, Maître de Conférences d'Histoire des Relations Internationales (Université Félix Houphouët-Boigny -Côte d'Ivoire)



Adresse aux auteurs

La Revue HARIS paraît 4 fois dans l'Année : Mars, Juin, Septembre et Décembre. Les publications de Juin, Septembre et de Décembre sont libres en termes de thématiques des articles et autres contributions et celle de Mars portera à chaque fois sur un thème précis qui est communiqué six mois à l'avance. La revue ne publie que des contributions inédites et de fonds sur tous les champs de recherches des Relations Internationales et des Études stratégiques. La doxa de la revue porte sur la vision africaine des Relations Internationales mais reste ouverte à toutes les visions et points de vue venant de tous les continents. Les normes de présentation des manuscrits sont celles du CAMES (à consulter sur le site de la revue <http://www.revue-haris.org>). Le manuscrit doit comprendre entre 5000 et 8000 mots et porter les noms et prénoms du ou des auteurs, le nom de l'Institution de rattachement, le mail, et une photo format identité du ou des auteurs.



Sommaire

Serges MEYE NDONG & Christian MESSE MBEGA

Les Représentations des enjeux géopolitiques de la libre circulation des personnes et des biens au sein de la CEMAC : Entre États favorables et États réfractaires.....8-24

ADONI Kpelé Hervé

Les accords entre la Côte d'Ivoire et la France : 1960 à 202025-32

Laurent N'dri KOUAKOU & Hermann Djékoua Ouapo

Analyse de la politique de résilience de l'Ecole ivoirienne de 2002 à 2016.....33-52

Eric Chrisostome N'DO

Penser l'idéal démocratique dans la société contemporaine53-67

Ouanidanga Emmanuel SILUÉ

Que peut le peuple dans une bataille où l'Etat s'en sort ensanglanté ? Regard philosophique sur le pouvoir populaire en contexte de recomposition géopolitique.....68-80

AKPABIE Adoté Akué & KOMBATE Matiéyendou

Fragment de réflexion sur la mortalité chez les personnes souffrantes de cancer au Togo.....81-95

MBA MISSANG Frederick

La fête des cultures entre vivre ensemble et *Nation Branding* du Gabon96-113

Nahoua Karim SILUE & Foto Hervé ASSANVO

Engagement politique des femmes dans les organisations de masse sous le parti unique : Cas de l'Association des Femmes Ivoiriennes (1963-1990).....114-125





ENGAGEMENT POLITIQUE DES FEMMES DANS LES ORGANISATIONS DE MASSE SOUS LE PARTI UNIQUE : CAS DE L'ASSOCIATION DES FEMMES IVOIRIENNES (1963-1990)

Nahoua Karim SILUE

Enseignant-chercheur, Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire, nahoua26@yahoo.fr

Foto Hervé ASSANVO

Doctorant, Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara de Bouaké, assanvoherve5@gmail.com

Résumé

Ce texte analyse les mécanismes d'encouragement de la femme ivoirienne à la vie publique sous le parti unique de 1963 à 1990. Dans la nécessité de rassembler toutes les forces vives de la nation pour créer un développement harmonieux et inclusif, le Parti Démocratique de Côte d'Ivoire a impliqué les femmes dans les instances de prises de décision à travers la création des organisations de masses comme plateforme de cooptation, de formation et de l'affirmation de l'engagement militant. La mise en avant de l'idée de construction nationale par le PDCI et du concept d'émancipation de la femme ont suscité chez la femme ivoirienne une véritable adhésion à la politique du parti unique pendant les premières heures de l'indépendance. C'est dans cet élan que naît l'Association des Femmes Ivoirienne en 1963. Cette organisation féminine rattachée au PDCI-RDA servait de tremplin pour les femmes d'accéder aux instances de prise de décision à la fois au sein du parti unique qu'au niveau des instances législatives et exécutives. L'étude présente l'engagement politique de la femme ivoirienne sous le parti unique. En cela, l'étude se distingue des écrits antérieurs par une analyse évolutive de l'action des femmes dans le champ politique ivoirien sous le parti unique. Les actions du parti unique et la perception d'Houphouët Boigny du rôle de la femme ont favorisé l'implication des femmes dans la vie politique ivoirienne durant la période post-coloniale. Cela explique la présence des femmes ivoiriennes dans les instances de prise de décision durant cette période. La construction du discours historique émane d'un croisement des sources écrites et orales. D'autre part, les sources orales ont été très utiles. La technique d'investigation utilisée pour recueillir les informations est l'entretien semi-directif. Avant d'aller sur le terrain, nous avons élaboré des guides d'entretien pour questionner les femmes politiques.

Mots-clés : Engagement, Femme, Organisation de masse, Politique.

Abstract

This text analyzes the mechanisms for encouraging Ivorian women to participate in public life under the single party from 1963 to 1990. In the need to bring together all the living forces of the nation to create harmonious and inclusive development, the Democratic Party of Côte d'Ivoire has involved women in decision-making bodies through the creation of mass organizations as a platform for co-optation, training and the affirmation of militant commitment. The PDCI's promotion of the idea of nation-building and the concept of women's emancipation led to a genuine adherence to one-party policy among Ivorian women during the first hours of independence. It was in this spirit that the Ivorian Women's Association was born in 1963. This women's organization attached to the PDCI-RDA will serve as a means for women to access decision-making bodies both within the single party and at the level of legislative and executive bodies. This study aims to present the political commitment of Ivorian women under the single party. In this, the study differs from previous writings by an evolutionary analysis of women's action in the Ivorian political field under the single party. The actions of the single party and Houphouët Boigny's perception of the role of women have favored the involvement of women in Ivorian political life during the post-colonial period. This explains the presence of Ivorian women in decision-making bodies during this period. The construction of the historical discourse emanates from a cross-referencing of written and oral sources. On the other hand, oral sources were very useful. The investigative technique used to collect information is the semi-direct interview. Before going into the field, we developed interview guides to question female politicians

Keywords : Women's Commitment, Mass Organization, Single Party, Politics.

INTRODUCTION

Après l'accession de la Côte d'Ivoire à l'indépendance, les premiers dirigeants accordent une attention particulière à la question de la participation de la femme au développement socio-économique et à l'évolution politique. Pour rompre avec le sombre passé colonial où les femmes étaient traitées comme des mineures, hommes et femmes vont s'évertuer à placer au cœur de la vision de bâtir une société moderne, l'apport de la femme en l'adaptant au contexte de la période. Il s'agit pour les dirigeants politiques de promouvoir le rôle de la femme dans la société postcoloniale en l'engageant à s'impliquer dans la vie politique. Quelques femmes s'approprient cette vision en s'investissant dans la vie politique.

C'est grâce à ces femmes que l'Afi voit le jour en 1963. Considérée comme la branche féminine du PDCI-RDA, l'Afi va à son tour amener les autres femmes tant au niveau des villes que des villages à s'intéresser aux activités politiques du PDCI-RDA.

L'implication des femmes dans la gestion de la vie publique n'est pas un fait nouveau. Elle a été partiellement traitée dans l'ouvrage *la marche des femmes sur Grand Bassam* d'Henriette Dagri Diabaté (2013). Cet écrit intervient dans la grande mouvance de l'année internationale de la femme en 1975. Aussi dans son article *la politique est aussi l'affaire des femmes*, l'auteure Adjamagbo-Johnson Kafui (1997) explique-t-elle les raisons de la marginalisation de la femme africaine particulièrement celles de l'Afrique subsaharienne et du Maghreb à la vie politique et les actions qu'elles ont menées dans les tentatives démocratiques.

Ces écrits sont capitaux dans la connaissance de la genèse et l'évolution de l'engagement des femmes dans la vie politique ivoirienne et surtout des

actions des femmes dans le champ politique en Afrique. Cette étude consacrée au cas spécifique de la Côte d'Ivoire, permet de faire ressortir les mécanismes mis en place par le parti unique pour encourager la participation de la femme dans les affaires publiques.

Notre étude s'étend sur la période allant de 1963 à 1990. La date de 1963 se justifie par la création de l'Afi. Cette période marque un tournant décisif dans l'histoire du militantisme féminin en Côte d'Ivoire avec l'entrée dans la sphère politique d'une nouvelle génération de femmes. Aussi l'Afi se présente-t-elle comme la première association féminine censée regrouper toutes les femmes de Côte d'Ivoire comme son nom l'indique. Notre deuxième borne chronologique est 1990. Cette date marque la fin du parti unique et de l'Afi avec la réinstauration du multipartisme. L'objectif de l'étude est de mettre en lumière les mécanismes de mobilisation politique de la femme ivoirienne au service du parti unique.

Dès lors, il paraît légitime de savoir comment se présentait l'engagement politique de la femme sous le parti unique de 1963 à 1993 ?

Pour répondre à cette question, deux principales sources ont été mobilisées pour la rédaction de cet article ; d'une part les sources écrites qui ont trait essentiellement aux articles de journal et actes de congrès du PDCI-RDA disponibles aux archives nationales et au centre de documentation Jacob Adjobi du quotidien *Fraternité Matin* ; d'autre part, les sources orales ont été très utiles.

La technique d'investigation utilisée pour recueillir les informations est l'entretien semi-direct. Avant d'aller sur le terrain, nous avons élaboré des guides d'entretien pour questionner les femmes politiques.

La confrontation, la critique et la validation de ces différentes sources nous autorisent à aborder l'étude sous deux axes principaux. Le premier axe tente de démontrer les actions du parti unique pour impliquer les femmes dans la vie politique ivoirienne durant la période post-coloniale. Le deuxième axe s'intéresse à la présence des femmes ivoiriennes dans les instances de prise de décision.

1. LES ACTIONS D'ENCOURAGEMENT DU PARTI UNIQUE POUR L'ENGAGEMENT POLITIQUE DE LA FEMME IVOIRIENNE

Les actions d'encouragement des hommes ont trait à la mobilisation des femmes ivoiriennes au sein de l'AFI et à la perception de Félix Houphouët Boigny.

1-1-L'adoption par le PDCI, de la création des organisations de masse pour la construction nationale

L'accession de l'indépendance avait ouvert la voie à la réalisation des idéaux du peuple de Côte d'Ivoire. L'idée de construction nationale et la consolidation de l'unité entre les différents peuples et couches sociales en Côte d'Ivoire étaient les maîtres-mots de la politique des premiers dirigeants. Pour atteindre cet objectif, le PDCI-RDA procède à une restructuration de ses structures annexes notamment le comité féminin. En effet, la volonté des responsables du PDCI-RDA de substituer certaines structures existantes par de nouvelles, allait contribuer à renforcer le rôle public de la femme en Côte d'Ivoire. En un mot, il s'agissait pour les dirigeants politiques d'adapter les structures au nouveau contexte politique.

Dans une interview accordée à la radio-Abidjan, le secrétaire général du PDCI-RDA, Phillipe Yacé défendait l'idée de la création des associations de masse à l'entreprise de la construction

nationale. Selon Yacé : « Il convient de définir les moyens d'associer dans la phase postérieure à l'indépendance, les masses populaires de façon très étroite à l'entreprise de la construction nationale » (*Abidjan Matin*, 31 mai 1961, N°2968).

Dans ce nouveau contexte de construction nationale, les associations de masse avaient en charge d'informer la population de la situation politique et de l'action gouvernementale. Les associations constituaient la courroie de transmission des messages des dirigeants politiques à la population. L'objectif de ces associations était donc d'amener la population à adhérer pleinement aux programmes de développement émis par les autorités politiques.

Ensuite, les responsables de ces associations devaient visiter les localités pour s'imprégner de la vie et du fonctionnement des structures locales puis en rendre compte. Cette disposition visait à faciliter les prises de décisions par les dirigeants politiques. C'est dans ce sillage que s'inscrit le rôle des associations de masses dont fera partie l'association des femmes ivoirienne. Mais en réalité qu'est-ce que la construction nationale ?

En analyse, la question de construction nationale était un moyen de légitimation politique.

L'indépendance, une fois acquise, les partis politiques au pouvoir en Afrique et plus particulièrement le PDCI en Côte d'Ivoire instaure le parti unique. Ils utilisent « un même slogan-prétexte de l'unité nationale, du développement harmonieux dans la paix et la stabilité nationale » (M.B. Doucouré, 2000, p. 9). En effet, le parti unique fut institué par l'Assemblée Nationale de Côte d'Ivoire lors du séminaire politique du 20 janvier 1962.

Le rapport des commissions sur le choix du parti politique est élaboré en ces termes : « Après avoir longuement examiné les avantages et les inconvénients des régimes à parti unique et des régimes pluripartistes, la majorité des commissaires a penché vers les régimes à parti unique » (Séminaire politique, 1962, p. 225).

Selon le dictionnaire de la science politique et des institutions politiques (1994, p. 210), un parti est dit unique lorsqu'il monopolise, dans un système donné l'exercice de la fonction partisane [...] le parti unique prétend à l'unanimité et nie par définition la légitimité des clivages. La mobilisation des masses à la seule politique du PDCI visait au-delà de l'idée de construction nationale à empêcher la contestation contre le pouvoir d'Houphouët-Boigny.

Quelle était la perception d'Houphouët-Boigny du rôle de la femme ?

1.2 Houphouët-Boigny et le féminisme en Côte d'Ivoire : la double perception domestique et publique du rôle de la femme

La perception d'Houphouët-Boigny du rôle politique de la femme est saisissable dans ses discours. Cette perception est nourrie à la fois par son parcours politique et l'environnement culturel. D'abord Houphouët reconnaît les mérites de la femme ivoirienne du fait de l'engagement dont elle a fait preuve dans la lutte historique d'émancipation du RDA en 1949.

A l'occasion des festivités marquant l'année internationale de la femme en 1975 Houphouët témoigne de la détermination des femmes en ces termes :

Épouses aimantes et attentives,
mères généreuses, maîtresse de
maisons, économes et avisées nos
compagnes ont tenu

particulièrement en Côte d'Ivoire à être également nombreuses à l'avant-garde de nos luttes émancipatrices, démontrant leur pleine maturité politique et leur désir de participer activement au devenir de la nation (*Fraternité hebdo*, n° 40, 23 mai, 1975, p. 11).

Les louanges d'Houphouët à l'égard de la femme sont éclatantes. Il leur concède une place de choix dans la lutte du RDA contre le colonialisme et dans le développement. Cependant les termes familiers de sœurs et de mères soulèvent des interrogations. Leur emploi contrarie le discours élogieux d'Houphouët sur le rôle politique de la femme en Côte d'Ivoire. Houphouët n'attribue pas le statut de militant aux femmes malgré leur rôle dans la sphère politique.

Cette posture est en partie due à l'environnement culturel d'Houphouët. Selon Frederic Grah Mel : « Houphouët est un homme de tradition et sujet d'un environnement culturel »¹. En effet, il y a deux visages de la femme chez les Akan. Il y a la femme publique et la femme domestique et conseillère. Il s'avère que Houphouët associe les deux visages de la femme dans la vie politique. Il ne détache pas le rôle politique de la femme de sa fonction domestique.

Toutefois, Houphouët s'oppose à la manière dont les femmes en occident abordent l'émancipation. Elles s'occupent peu du mari et des enfants. Pire encore dans les luttes féministes, les femmes se cantonnent dans l'univers féminin et refusent toute intervention masculine à telle enseigne que l'on assiste à une séparation voire à une lutte entre femmes et hommes.

Pour l'Africain, les deux sexes doivent se compléter pour l'harmonie parfaite de la société. En cela, Houphouët disait : « Dans tous ces domaines, je pense qu'il faut s'écarter

¹ Entretien avec Frederic Grah Mel à Abidjan le 27 janvier 2019

de tout esprit de système, et tenir compte des données propres à notre monde africain, empreint de modération et de réalisme, porté naturellement vers le dialogue et la concertation, hostile à la confrontation et à tout sectarisme » (*Fraternité hebdo*, n°40, 23 mai, 1975, p. 12).

De ce qui précède nous comprenons que les termes familiers utilisés ne sont pas de nature à ôter l'essence à l'activité publique de la femme. Mais ils visent à consolider l'harmonie de la société.

L'idée que Houphouët était favorable à l'épanouissement socio-professionnel et politique de la femme, est corroborée par cette déclaration : « La femme de nos jours a démontré par les faits concrets qu'elle peut assumer les mêmes responsabilités que les hommes » (*Fraternité hebdo*, n°40, 23 mai, 1975, p. 12). La vision du Président Houphouët se traduira par la prise de décision en faveur des femmes au sein du PDCI-RDA.

Cette analyse révèle que le rôle politique et social de la femme sous le parti unique a été possible grâce à la reconnaissance par les hommes de leur valeur intrinsèque et de leur volonté à les associer à l'œuvre de construction nationale. Ce schéma postule que les femmes doivent travailler de concert avec les hommes dans la réalisation des objectifs de développement sur le plan national.

1-3-L'appropriation du concept d'émancipation par les femmes

L'émancipation était un terme couramment employé dans les premières années de l'indépendance. Selon le dictionnaire Petit Littré (1959), l'émancipation se définit comme : « État de celui qui, dégagé de toute tutelle, peut administrer ses biens ».

Les femmes intellectuelles s'approprient le concept par leur participation aux conférences et séminaires en Côte d'Ivoire et à

l'extérieur. Ce concept d'émancipation pousse les femmes à s'engager dans le champ politique afin d'aider les hommes. Les conférences débattaient du rôle de la femme dans la nouvelle société ivoirienne.

D'abord certaines conférences se sont penchées sur l'unité des femmes africaines afin d'aider le continent à atteindre ses objectifs (*Abidjan Matin*, n°3638, 16 août 1963). Il s'agit de la conférence panafricaine des femmes dirigée par la guinéenne Jeanne Martin Cissé qui tient un séminaire en Côte d'Ivoire le 16 août 1963. Bien avant, Mme Jeanne Chapman participe à un séminaire en Israël en juillet 1961.

Le séminaire porte sur le rôle de la femme dans une société en développement (*Abidjan Matin*, n°3002, 10 juillet 1961). C'est ici le début de la prise de conscience des femmes du rôle crucial qu'elles pouvaient jouer dans leur pays. Cet éveil de conscience était indispensable à une action collective dans l'évolution économique et socio politique.

Cette appropriation se perçoit à travers le discours de Maguélite Sacoum à la conférence panafricaine tenue à Abidjan en 1963. Elle citait Nikolai Bernard en ces termes : « La période historique qui vient succéder à l'effondrement général donnera à la femme une importance que peut-être elle n'aura jamais connu auparavant » (*Abidjan Matin*, n°3002, 10 juillet 1961). L'évocation de cet auteur par Mme Sacoum était une interpellation des femmes de leur nouveau rôle dans la société ivoirienne après la colonisation.

Si la colonisation symbolisait aux yeux des Africains, le mépris, l'oppression et la négation eu égard aux nombreuses exactions, l'indépendance permettait à la femme de découvrir les opportunités qui s'offraient à elle dans la sphère publique.

Par ailleurs, à côté des femmes intellectuelles, il existait des associations qui entraînaient irrémédiablement la femme dans le mouvement d'émancipation. En effet, ces associations favorisaient l'autonomisation de la femme par le biais de l'exercice des métiers. C'est le cas de la Jeunesse Agricole Catholique Féminine (JACF) qui œuvrait en zone rurale (*Abidjan Matin*, n°3050, 1961, p. 3) et les associations féminines à caractère régional en l'occurrence l'association Sainte Anne de Bouaké.

Ces associations créaient l'entente et l'assistance mutuelles entre leurs membres. De prime abord, les associations ne jouaient pas un rôle politique mais social. Dans ce sens elles permettaient à la femme de renforcer son capital social.

De ce qui précède, nous pouvons comprendre que l'appropriation du concept d'émancipation a permis à la femme de découvrir sa capacité à œuvrer pour l'évolution politique et sociale de la nation ivoirienne. Comment les femmes ivoiriennes affirment-elles leur volonté à participer à la vie publique et sociale sous le parti unique ?

2-L’AFFIRMATION DE L’ENGAGEMENT POLITIQUE AU SEIN DE L’AFI

Créée en octobre 1963, l'association des femmes ivoiriennes ou Afi devient la première association féminine d'envergure nationale. Rattachée au parti unique, elle évolua dans la ligne organisationnelle propre aux associations incorporées au régime monopartisan installé en Afrique noire après l'indépendance.

Dans cette perspective, l'Afi constituait une courroie de transmission et une plateforme de formation et de mobilisation de la population féminine aux actions du parti.

À sa création, l'Afi s'était assignée l'objectif de promouvoir la femme ivoirienne. De ce fait, l'Afi intègre les femmes dans les différents aspects de la société tant au plan économique par la création de coopérative agricole à l'initiative des responsables ou autres activités à but lucratif, par des œuvres sociales et par leur participation aux activités du parti unique. L'Afi elle-même se situait dans le sillage du PDCI-RDA dont elle en était une section spéciale. C'est d'ailleurs, l'aspect politique de l'Afi qui nous intéresse dans cette étude.

2-1-L’Afi ou le vivier du militantisme des femmes ivoiriennes

L'Afi était le creuset du militantisme politique des femmes sous le parti unique. Les femmes intellectuelles, illettrées, citadines et rurales y étaient engagées. Elles étaient liées par des intérêts communs que sont la promotion de la femme, l'amélioration des conditions de vie de la femme et leur volonté à contribuer au développement de la nation ivoirienne et à sa cohésion. Au regard des défis de création de la nation ivoirienne, l'Afi avait sans aucun doute une tâche de grande importance.

D'abord, le rôle de transmission de l'information par les premiers responsables de cette organisation aux autres femmes était la tâche la plus capitale. Pour ce faire, le bureau de l'Afi organisait des visites pour capaciter leurs consœurs pour le bon fonctionnement des bureaux des sections et expliquer les programmes de développement élaborés par l'État à la population féminine. Cette action visait à amener les femmes à adhérer à la politique du parti.

Déjà en 1969 les responsables du bureau national de l'Afi avaient entrepris des tournées dans des villes de l'intérieur de la Côte d'Ivoire pour rencontrer la population féminine.

Les premières visites ont eu lieu dans les villes de Daloa, Man et Bouaké. En effet, la ville de Daloa avait accueilli en 1969 la délégation de l'Afi conduite par Jeanne Gervais, vice-présidente de l'Afi et député à l'Assemblée Nationale. Il y avait parmi la délégation féminine notamment Anoma Gladys, Aka Anghui Hortense toutes deux députés et Jeanne Chapman, conseillère économique et sociale.

Elles s'entretenaient avec les responsables des sections de l'Afi sur les problèmes d'organisation et de fonctionnement. Les propos de Madame Koré, responsable de l'Afi de Daloa témoignent de cela : « Nous avons un grand besoin de votre visite afin de pouvoir discuter avec vous des problèmes d'organisation et de fonctionnement » (*Fraternité Matin*, 21 mai 1969). En un mot, il s'agit à la section Afi de Daloa d'être efficace et de répondre aux attentes des militantes. L'Afi se dévouait aux activités du parti car elle est la branche féminine du PDCI-RDA.

À ce titre, elle était la courroie de transmission des messages et des mots d'ordre du parti en direction de la population féminine. Dans son discours au VI congrès, Mme Jeanne Gervais affirme :

Nous voulons assurer le parti et le gouvernement de notre entière disponibilité pour participer à l'œuvre exaltante de construction nationale. Nous voulons également assurer l'un et l'autre de notre entière fidélité et de notre profond dévouement quant à l'application des directives du parti notamment de celles qui découleront des travaux des assises de ce congrès (*Fraternité Hebdo*, 16 et 17 octobre 1976, p. 264).

Aussi convient-il de remarquer que les responsables de l'Afi étaient majoritairement des députés de la nation, statut qui renforce leur autorité auprès de leurs consœurs. En contrepartie, les responsabilités au sein de l'Afi étaient de nature à leur conférer un pouvoir dans le parti étant donné que l'Afi constituait une force politique pour ces femmes.

Ce militantisme leur garantissait l'accès aux instances de décision du parti et autres institutions étatiques tels que l'Assemblée Nationale jusqu'en 1980 et le Conseil Économique et Social.

2-2-Le recrutement des compétences féminines

L'Afi procédait à la cooptation des valeurs féminines en son sein. Cette pratique était donc conforme à la tâche qu'elle s'était assignée ; celle de rassembler les femmes et de les faire mieux connaître (J. Barry, 1989). En réalité les premières décennies qui succèdent l'indépendance, il y avait peu de femmes dans les instances de prise de décision, c'est pourquoi les femmes qui excellaient dans les domaines de travail étaient cooptées à militer au sein de l'Afi et partant les amener à participer à la vie politique de la nation.

D'ailleurs, Madeleine Tchikaya, première femme énarque traduisait ce comportement des dirigeants du PDCI en ces termes : « Pendant le temps d'Houphouët, on regardait les femmes qui aimaient leur travail, et on se dit que ces femmes vont réussir en politique »².

Au regard de cette citation, on comprend aisément que les responsables de l'Afi n'attendaient pas que les femmes manifestent la volonté de rentrer en politique mais elles les recrutaient aussitôt à partir des ressources intellectuelles que ces

² Entretien avec Madeleine Tchikaya le 27 Aout 2017 à Oumé

femmes mobilisaient et les valeurs morales qu'elles incarnaient. L'avantage de l'enrôlement était qu'il permettait à la femme d'acquérir une visibilité au sein de la société ivoirienne tout en facilitant son entrée dans la sphère politique.

En outre, l'Afi regroupait les compétences féminines pour rendre l'association dynamique à l'instar du PDCI- RDA qui avait su rassembler toutes les forces de la nation ; l'Afi recense toutes les valeurs féminines du pays afin qu'elles militent activement en son sein (*Fraternité Hebdo*, 15,16 et 17 octobre 1976). Or étant une section particulière du PDCI-RDA, l'Afi était la porte d'entrée de la femme dans la vie politique (*Fraternité Matin*, 6 et 7 août 1983). Madame Jacqueline Lohoues Oble entre en politique par voie de recrutement par les responsables de l'Afi. C'est ce qu'elle exprime dans ses propres propos :

Moi je suis rentrée en politique par hasard. Depuis la fin de mes études ...j'ai fini ma thèse en 1982, mon agrégation en 1983...c'est la première fois qu'une femme était agrégée en Afrique au sud du Sahara...et donc en 1986, j'ai été doyenne de la faculté donc la première femme doyenne et puis les femmes se sont dit au fond, nous avons une des nôtres qui est à ce niveau. Après le congrès, Mme Aka Anghui m'a approchée pour me dire tu vas occuper le poste de responsable des affaires juridiques au sein de l'Afi³.

Mme Jacqueline Oble entre en politique grâce à l'Afi. Il est certain qu'elle n'avait pas envisagé une carrière politique. Cependant, l'Afi lui a servi de cadre d'apprentissage voire de préparation à la chose politique. Ainsi, l'Afi suscitait l'intérêt à la vie politique chez certaines femmes qui déjà mobilisaient des ressources intellectuelles.

2-3- La période d'acquisition des droits civils et politiques de la femme

L'Afi a joué un rôle important dans la vie politique ivoirienne. De 1963 à 1990, l'Afi a non seulement travaillé à rassembler les femmes ivoiriennes. Mais aussi elle a constitué un cadre de formation et de lutte pour acquérir les droits essentiels pour la femme. On peut distinguer deux grandes phases :

L'Afi a œuvré auprès des dirigeants ivoiriens à rendre le développement harmonieux c'est-à-dire un développement intégral qui prend en compte tous les aspects de la société. Dans ce sens, l'action de l'Afi visait à éviter les disparités entre l'homme et la femme. C'est dans cette optique que Gladys Anoma déclare : « L'Afi est une association qui veut être en mesure de marcher avec son temps et suivre harmonieusement le développement social de notre pays » (N'goye, 1972).

Déjà en 1964, l'Afi avait pris l'initiative de la loi civile du 7 octobre 1964. Cette loi n° 64-375 en ces articles 18 et 19 instaurait le mariage légal et abolissait la dot. Parlant de cette loi, Kaudjhis-Offoumou affirme : « C'est l'Afi qui est à l'origine des lois civiles du 7 octobre 1964...et dans cette loi, la polygamie est interdite »⁴. L'adoption de la loi civile par l'Assemblée Nationale marquait un tournant décisif dans l'amélioration des conditions de vie de la femme dans la mesure où la loi vise à protéger la femme au sein de la cellule familiale. En effet, la loi garantissait à la femme mariée des droits en cas de dissolution du mariage ou en cas de décès de l'époux.

En réalité la loi de 1964 avait opté uniquement pour le régime de communauté de biens. De ce fait la loi de 1964 inaugurerait l'ère de la

³ Entretien avec Jacqueline Lohoues Oble du 26 Octobre 2016 à Abidjan

⁴ Entretien avec Kaudjhis-Offoumou, 5 septembre 2017, à Abidjan

modernité car elle comblait non seulement le vide juridique en la matière et assurait à la femme une place de choix dans la société par l'option de la monogamie.

Les femmes de l'Afi avaient contribué à la représentativité de la femme dans les instances de prise de décision. En 1975, à l'occasion de la célébration de l'année internationale de la femme, Mme Jeanne Gervais, première responsable de l'Afi formulait un ensemble de revendications en faveur de la femme. Parmi celles-ci figure le libre accès de la femme-mère aux mêmes postes de responsabilité que l'homme (*Fraternité Hebdo*, n°40, 23 mai 1975).

En réponse à cette revendication, le président Félix Houphouët fit une déclaration formelle dont nous citons un extrait : « En Côte d'Ivoire, je vous donne l'assurance formelle, au nom de notre parti et au nom du gouvernement. Toutes les portes de responsabilité sont désormais ouvertes et sans restriction aucune à nos femmes » (*Fraternité Hebdo*, n°40, 23 mai 1975). Cette déclaration est faite lors de la célébration des festivités marquant l'année internationale de la femme en Côte d'Ivoire. Elle allait déterminer leur accès aux postes de responsabilité. De ce fait, elle marque une période charnière dans la représentativité de la femme dans les instances de prise de décision.

Le nombre de femme au niveau du parti plus particulièrement au comité directeur allait évoluer de façon rapide. On passe de 11 femmes à 40 femmes après le VI^e congrès du PDCI-RDA pour réaliser la promesse faite aux femmes relativement à leur représentativité dans les instances de prise de décision.

À partir de cette période, le président crée le Ministère de la Condition Féminine en 1976, C'est quasiment le seul portefeuille ministériel attribué aux femmes sous le

parti unique. Ce ministère avait la vocation de créer les conditions nécessaires pour l'épanouissement de la femme ivoirienne. Jeanne Gervais explique que : « la condition féminine inclut l'ensemble des problèmes relatifs à la femme » (*Fraternité Matin*, 19 mars 1976).

Aussi, Jeanne Gervais dirige-t-elle le ministère de 1976 à 1983. En l'absence de Jeanne Gervais le poste reste vacant entre 1983 à 1986 selon Kaudjhis-Offoumou. Pendant ce temps, la gestion des affaires relatives au ministère de la condition féminine passe sous la tutelle du ministre des affaires sociales. C'est à partir de 1986 que le poste est confié à madame Aka Anghui jusqu'en 1990. À la suite, Mme Odette Kouamé N'Guessan est nommée Ministre de l'Enseignement Primaire par le décret n°087-1469 du 17 décembre 1987 portant modification de la composition du gouvernement.

Après 1990, l'ouverture du champ politique favorise l'entrée de plusieurs femmes dans les différents gouvernements. Après la proclamation du multipartisme le 30 Avril 1990, Alassane Ouattara étant le Premier Ministre, trois femmes à savoir Jacqueline Lohoues Oble, Henriette Dagri Diabaté et Grah Claire entrent au gouvernement en occupant respectivement les postes de Ministre de la Justice, Ministre de la Culture et Ministre de la Promotion de la Femme.

Les premières femmes députées en Côte d'Ivoire entrent au parlement pendant la troisième législature en 1965. Il s'agit de Jeanne Gervais, Aka Anghui et Anoma Gladys. Elles sont reconduites en 1970. Après ces deux générations, 11 femmes accèdent à l'Assemblée Nationale. L'on passe de cinq en 1970 à 11 en 1975.

Des élections pluralistes voient le jour au sein du PDCI-RDA. La révision constitutionnelle portant sur l'article 29 de la loi n°080.1038 stipule que : « les députés à l'Assemblée Nationale

sont élus au suffrage universel direct » (F. Wodié, 2006, p. 99).

Cette disposition favorise du coup l'entrée sur la scène politique de figures féminines inconnues. Elles ont brigué aussi bien que des hommes des sièges au parlement. À titre d'exemple, nous citons le député Achi Ahou Yah Marcelle, élue dans la circonscription de Bongouanou en 1981. Cette femme affronte aux législatifs de 1980 Anet Bilé Clément, vice-président sortant de l'Assemblée Nationale.

Pour cela, elle subit des pressions des cadres du PDCI-RDA de retirer sa candidature. Cependant, elle ne plie pas l'échine. Les élections se déroulent dans le calme mais seront annulées. Mme Achi affirme : « en 1980, la sous-préfecture de Bongouanou n'était pas pourvue car une caisse a été enlevée à Bongouanou. Les élections sont reprises en 1981. Tout se déroule bien, je gagne face à Assalé Brou et d'autres candidats puis je gagne à nouveau en 1985 »⁵.

Sur cette question principalement, Francis Wodié fait savoir que l'Assemblée Nationale a ordonné la reprise des élections parce que la commission de recensement n'avait pas proclamé les résultats. Les figures féminines bien connues sont réélues. Ce sont Mme Aka Anghui, Berthe Sawadogo, etc. Le nombre de femmes au parlement oscille entre huit et 10 de 1975 à 1990.

CONCLUSION

Au terme de l'analyse, il convient de retenir que le parti unique a contribué à l'engagement des femmes dans la vie politique ivoirienne. Dans sa volonté de rassembler les forces vives de la nation pour la construction de la nation, il a participé à la création des organisations de masse.

⁵ Entretien avec Ahou Yah le 07 aout 2017 à Abidjan

L'association des femmes ivoirienne née de cette volonté, a travaillé activement à la promotion de la femme. Étant une section annexe du PDCI RDA, elle a servi de cadre au militantisme féminin en Côte d'Ivoire.

Les dirigeants de l'Afi obtiennent des postes de décision au sein des instances de décision du PDCI RDA, de l'Assemblée Nationale et dans le gouvernement. Mais au retour du multipartisme, comment se présente l'engagement de la femme dans la vie politique ivoirienne ?

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Sources orales

Noms et prénoms	Qualité de l'informateur	Date et lieu de l'entretien	Thèmes abordés
ACHI Ahou Yah Marcelle	Député de la sous-préfecture de Bongouanou de 1981 à 1990	07 août 2017 Abidjan	L'élection législative de 1981 dans la sous-préfecture de Bongouanou
GRAH MEL Frederic	Professeur à l'Ecole Normale Supérieure d'Abidjan et Biographe	27 janvier 2019 Abidjan	La perception du rôle de la femme par Félix Houphouët Boigny
KAUDJHIS- Offoumou Françoise	Rapporteuse du bureau national de l'Afi en 1985 et membre du bureau de la section de Cocody depuis 1982. Membre du secrétariat permanent en 2000.	05 Septembre 2017 Abidjan	L'organisation, fonctionnement et actions de l'Afi
LOHOUES OBLE Jacqueline,	Ministre de la Justice de Côte d'Ivoire de 1990 à 1993, puis député d'Abobo de 1996 à 1999	26 octobre 2016 Abidjan	La carrière politique de Mme Lohoues Oble
TCHIKAYA Madeleine	Député de la Sous-Préfecture d'Oumé de 1975 à 1980	27 août 2017 Oumé	Les activités politiques de Mme Tchikaya

Bibliographie

Abidjan Matin, n°2968, mercredi 31 mai, 1961 « Une interview du président Yacé, Tout l'élan du pays doit être mobilisé au service de la construction nationale »

Abidjan Matin, n°3002, 10 juillet 1961

Abidjan Matin, n°3050, 1961, p. 3

Abidjan Matin, n°3638, 16 août 1963, p. 5 et 6

BARRY Josette, 3 mai 1989, « Journée de l'AFI, L'action de la femme sur orbite », *Fraternité Matin*, Abidjan.

DIABATE, Henriette Dagri, *La marche des femmes sur Grand Bassam*, Abidjan, NEI/CEDA, 1975, 85 p.

Dictionnaire de la science politique et des institutions politiques, Paris, Armand Colin, 1994, 279 p.

Discours d'Houphouët Boigny, message des vœux à l'Afi, Abidjan le 4 janvier 1984, Discours et messages, Tome V 1978-1985, Éditions FHB, p. 705

DOUCOURÉ Mohamed Bachir, 2000, « la démocratisation à la danse africaine presque dix ans déjà, les paradoxes africains », In *développement et coopération*, n°1-6, p. 9-13

Fraternité Hebdo, 15, 16, 17 octobre 1976, 283 p.

Fraternité Hebdo, 29 septembre, 1 octobre 1980, VII congrès du PDCI

Fraternité Hebdo, n°40, 23 mai 1975

Fraternité Matin, 21 mai 1969

Fraternité Matin, 21 mai 1969, « Le rôle de la femme dans la nation » Thème d'allocation de Mme Gervais, chef de la délégation de l'AFI Daloa, Abidjan.

Fraternité Matin, 28 janvier 1983, « Mme Gervais et Berrah représenteront l'AFI à la conférence internationale des femmes qui se tient à Bangkok (Thaïlande) ».

Fraternité Matin, samedi 6, dimanche 7 août 1983

KAFUI Adjamagbo-Johnson, (1997), « Le politique est aussi l'affaire des femmes » in *Politique africaine*, n°65, *L'Afrique des femmes* pp. 62-73, consulté le 15/06/2018 sur https://www.persee.fr/doc/polaf_0244-7827_1997_num_65_1_6026

N'GOYE, 24 avril 1972, « Délégation de l'AFI à l'intérieur, Mme Gladys Anoma à Adzopé, nous voulons concrétiser nos actions dans l'union et la paix », *Fraternité Matin*, Abidjan

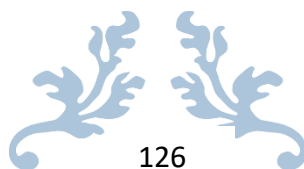
Séminaire politique, Abidjan, 15-20 janvier 1962, 250 p.

WODIE Francis, 2006, *Institutions politiques et droit constitutionnel en Côte d'Ivoire*, Abidjan, PUCI, 625 p.

Numéro 015 Décembre 2024
Histoire et Analyses des Relations Internationales
et Stratégiques (HARIS)

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations
Internationales et des Études Stratégiques Africaines (ASRIESA)

ISSN: 2709-5053





HARIS N°15 Décembre 2024